



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 avril 1999**

**Tarifs Fête Foraine de la Foire Exposition**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 15 Avril 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 4 Mai 1999

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,  
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard  
NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie  
COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine  
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre  
GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT,  
M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

**Secrétaire de séance :** Madeleine CHAIGNEAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à M. Jacques VANDIER.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Jean-Claude ALAZARD.  
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Janine LUCAS, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile  
MORISOT

DELIBERATION D99238

**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 avril 1999**

**Finances Budget Comptabilité**

**Tarifs Fête Foraine de la Foire Exposition**

Monsieur Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Après une concertation importante avec les représentants des Industriels Forains participant chaque année à la Fête Foraine de la Foire Exposition de Niort, un accord fixant les conditions de participation, d'attribution des emplacements a été élaboré.

Les tarifs des métiers forains ont été redéfinis.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- annuler les tarifs suivants adoptés lors du Conseil Municipal du 22 décembre 1998 :

- C.2.1. - **Foire-Exposition, pendant toute la Foire** :

. C.2.1.1. - jusqu'à 150 m <sup>2</sup> , le m <sup>2</sup>	32,60 F	4,97 euros
. C.2.1.2. - au-delà de 150 m <sup>2</sup> , le m <sup>2</sup>	16,30 F	2,48 euros

- adopter les nouveaux tarifs présentés sous forme de tableau annexé à cette délibération.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jacques LAMARQUE

[Ordre du jour](#)